

Journal de Sion

Diffusion: Tous les ménages de Sion - Bramois - St-Léonard - Uvrier - Pont-de-la-Morge - Salins

OCTOBRE 2013

VOTRE AGENCE LANCIA



Garage & Carrosserie
THEYTAZ FRERES SA

1950 SION 4 - Tél. 027/203.37.47

Vente et réparation de toutes marques
theytazfreres@bluewin.ch

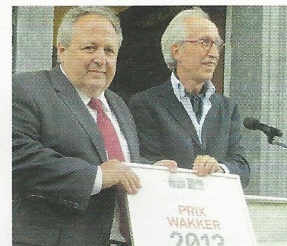
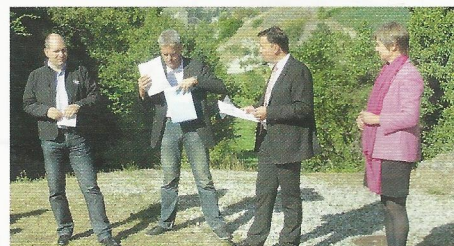
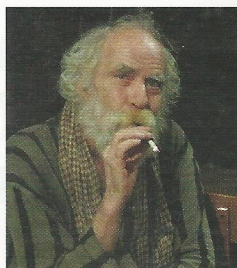
edito Avec ou sans aéroport?

Le bruit des avions militaires dérange la population sédunoise et l'industrie touristique de la région. Berne fait la sourde oreille. Sacré handicap pour... la Grande Muette (lisez: l'armée). Aussi est-ce avec une certaine surprise qu'on a appris que le ministre des "gris-verts" à savoir le conseiller fédéral Ueli Maurer, pourrait envisager – par un souci d'économies immobilières – d'abandonner la base aérienne de Sion. Hé oui.

Si l'annonce se vérifie le 24 novembre lors de l'assemblée des représentants des départements cantonaux de la Sécurité, qu'advient-il de l'aéroport civil? Du côté de l'UDC on semble convaincu qu'il ne pourra survivre, puisque l'essentiel du financement des frais inhérents aux vols et à l'entretien de la piste vient de l'armée. Du côté de la Municipalité, on se souvient du souhait de voir disparaître les jets, mais de voir maintenues toutes les autres activités militaires non bruyantes de la base aérienne. Le beurre et l'argent du beurre?

Base aérienne, UDC, Municipalité, tous annoncent des chiffres (par ailleurs vrais) qui les arrangent, taisant les autres. Seule certitude, l'étude de l'EPFL mentionne que sans l'armée, c'est environ 6 millions qu'il faudrait trouver chaque année pour l'aéroport civil. Une somme exorbitante? Absolument pas. C'est à peine 0,2% du budget de l'Etat du Valais. Autrement dit, un montant que le canton pourrait facilement mettre sur la table. Comparaison n'est pas raison, dit-on. Osons quand même mentionner que – toute proportion gardée – c'est environ 10 francs du salaire mensuel d'un ouvrier de chantier. Et les chantiers à Sion, c'est pas ça qui manque, hein?

Hervé Lochmatter



impresum Journal d'informations indépendant

Administration: Chemin St-Hubert 50 - 1950 Sion

Tél. 027 322 57 10 - Fax 027 322 95 18 - ivb@netplus.ch

Textes:

Hervé Lochmatter - Natel 076 489 08 26 - E-mail: hervel@ericsa.ch

Annonces:

Henry Praz - 079 448 47 38

Impression:

Imprimerie VB, Sion - Tél. 027 322 57 10 - Fax 027 322 95 18 - ivb@netplus.ch

CHECK-UP d'économie d'impôts pour tous!

Maintenant dans chaque Banque Raiffeisen.

Faites le CHECK-UP fiscal dès aujourd'hui et économisez chaque année des impôts grâce au plan de prévoyance 3a. Vous profitez en outre d'un taux d'intérêt préférentiel intéressant de 1,5%. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement et de vous présenter d'autres avantages.

www.CHECKfiscal.ch

RAIFFEISEN

Proche de chez vous
Votre partenaire officielVENTE NEUVE
SERVICE

**GARAGE
DES LANDES S.A.
CHAMPLAN**

027 398 32 44

**AUDITION
Santé**

centre de correction auditive

**RESTEZ À L'ÉCOUTE
de vos proches!**

Aujourd'hui, il existe des
solutions simples et discrètes.

Venez nous en parler pour améliorer
votre bien-être et celui de votre entourage.

Place du Midi 50 • 1951 Sion • 027 323 33 34 • auditionsante.ch

Abandon de la base aérienne?

Que va-t-il se passer avec l'aéroport de Sion? Son avenir est-il engagé, son existence aussi? La RTS a transmis un communiqué le 18 septembre. L'opinion des principaux intéressés...

«L'aéroport de Sion pourrait faire les frais du désengagement de l'armée dans les régions. Une décision pourrait être communiquée d'ici novembre.» Voilà pour l'info résumée que la RTS a transmis un soir de mi-septembre.

Développant l'article ainsi: «Cure d'amaigrissement oblige, l'armée s'apprête à abandonner plusieurs sites en Suisse. Un rapport publié cet été révélait l'ampleur du phénomène. Il est question de fermer jusqu'à douze bases d'armes et plusieurs bases aériennes. Objectif: se débarrasser de plus du tiers du parc immobilier de l'armée estimé à 24 milliards de francs.»

Voilà pour l'info globale. Plus localement... à Sion, un départ de l'armée représenterait un coup dur pour l'aéroport civil dont le déficit s'élève déjà à près de 9 millions de francs par an. L'armée éponge ces pertes à hauteur de 7 millions de francs. Le solde reste à la charge de la ville et du canton du Valais.»

Commentaire de l'un des principaux intéressés: «Une situation suivie de près par Bernard Karrer, directeur de l'aéroport civil de Sion. "L'aérodrome militaire est sur la sellette, l'armée doit économiser. Nous sommes dans l'attente. D'ici la fin de l'année, les décisions devront être prises", a-t-il assuré.»

Selon plusieurs sources, les services du Département fédéral de la défense (DDPS) pourraient présenter le nouveau concept de stationnement fin novembre, à l'occasion de la rencontre des ministres cantonaux en charge des Affaires militaires.

Bruits de corridors?

De manière surprenante, le NF s'est montré très discret. Mais la télévision locale Canal 9 n'est pas restée sans voix. Elle a effectué une interview avec le conseiller municipal séduois Cyrille Fauchère, élu UDC en charge de

l'aéroport. Lequel a dit: «Nous avons peu d'infos à la Ville, l'armée traitant du dossier directement avec le canton. Selon des bruits de corridors, il semblerait que la base aérienne de Sion soit pour le moment écartée du concept de stationnement dans les années à venir. Sans l'appui de l'armée, à court terme il n'est pas possible de faire vivre l'aéroport. Le développement de l'aviation civile serait considérablement entravé sans cet appui.»

Et d'ajouter un peu plus loin: «Je me fais peu de souci du développement économique de la ville avec la présence des militaires sur la base aérienne. Il y a des nuisances, je ne le nie pas, mais je prends le pari que lorsque les militaires seront partis de l'aéroport les gens se plaindront du bruit de l'aviation civile. Je ne crois pas à un aéroport militaire sans jets, ça irait à l'encontre de ce que le commandant de corps Gygax a déclaré. Maintenant, si les jets devaient quitter Sion, c'est toute la base aérienne qui partirait, à mon avis.»

Mentionnons que pour Cyrille Fauchère, les partenaires civils de l'aéroport se font du souci pour leur avenir. Ils sont conscients que l'armée joue un rôle de stabilisateur de l'aéroport et que sans elle, bien des choses seraient compromises (frais de fonctionnement, investissements...)

Contacté par nos soins, le président Marcel Maurer a fait suivre le communiqué suivant: «Il faut garder une activité militaire aussi raisonnable que possible. On ne peut pas demander à Sion de recevoir le Prix Wakker et d'être une zone magnifique de détente et de tourisme tout en cohabitant avec une base militaire qui a une activité intense.»

Quant à l'ARAS (association régionale de l'aéroport de Sion) présidée par Jean-Paul Schoeter,



elle s'est réunie le 1er octobre pour évoquer le sujet et valider son communiqué, publier ci-contre.

Réponse de la Base...

Du côté de la Base Aérienne de Sion, le commandant Antoine Jacquod a fait savoir qu'il n'avait pas le droit de se prononcer sur le concept de stationnement de l'Armée. «Aussi, parce que je n'ai pas d'information! Seuls le CdA et le chef DDPS peuvent se prononcer à ce sujet.» Copie de notre requête de commentaire a été transmise à Laurent Savary, communication des Forces aériennes. Sans succès.

La Base Aérienne de Sion tient par contre à rappeler que 156 places de travail sont en jeu. 70 pour les forces aériennes, 30 pour la base logistique de l'armée, 13 chez Skyguide, et 43 chez les apprentis. «Des places à haute valeur ajoutée.» Parmi ces apprentis, il y a 38 polymécaniciens valaisans. «Depuis 1944, la Base Aérienne a formé plus de 440 apprentis valaisans, dont le coût annuel de la formation s'élève à plus de 1 million de francs par millésime, entièrement pris en charge par la Confédération.»

Au niveau du cadastre du bruit, les militaires ajoutent que: «Plus que le bruit, ce sont ses conséquences sur l'aménagement du

territoire et sur le cadastre du bruit qui semblent poser problème (restrictions dans la construction et dévaluation de la valeur des terrains). Mais ces obstacles dans l'aménagement du territoire sont aussi rencontrés dans d'autres projets, comme la 3e correction du Rhône, le remplacement des lignes à haute tension ou la construction de l'autoroute dans le Haut-Valais. Sans parler des votations de ce printemps (Lex Weber, LAT)...»

Autres détails livrés par la partie sud de la piste, le fait que la Base Aérienne contribue à environ 60% des frais de fonctionnement de l'aéroport civil. Exemples avec la sécurité aérienne pendant les heures militaires (2 millions par année), le déneigement (la Base aérienne possède pour 10 millions de véhicules spéciaux), l'entretien des systèmes (radar, transmission, etc.), l'entretien des infrastructures aéroportuaires (tour de contrôle, piste, etc.)

Gros investissements

En outre, la Confédération prend en charge de nombreux investissements pour assurer le bon fonctionnement du site aéroportuaire. Sans la présence des militaires, l'exploitant de l'aéroport civil devrait financer ces frais, car ils sont nécessaires pour garder la possibilité d'accueillir des

charters et autres avions privés. Citons quelques exemples récents:

- réalisation du projet de marquage et indications au sol (mise en conformité aux normes internationales) pour 1,5 millions de francs,
- assainissement de la piste pour 5 millions de francs,
- plan général d'évacuation des eaux de pluie pour 3,5 millions de francs,

- remplacement des radars d'approche pour 3 millions de francs, etc.

Et prochainement l'armée va remplacer les feux d'approche pour 1 million de francs, assainir la tour de contrôle pour 1,2 millions de francs, débiter la rénovation de la piste pour 10 millions de francs (projet total devisé à 30 millions de francs), etc.

Communiqué de l'ARAS

Lors d'une conférence de presse à la caserne de Mägenwil le 13 mai 2013, Le chef DDPS, Monsieur le Conseiller fédéral M. Ueli Maurer, avait annoncé les conséquences du DEVA (développement de l'armée):

- Immobilier : communication du concept des emplacements: fin 2013.
- o Réduction d'environ un tiers
- o Renonciation à des sites et à des bases aériennes

Le reportage présenté le 18 septembre 2013 au 19:30 de la RTS.ch concernant l'abandon probable de la Base aérienne de Sion par les Forces aériennes n'a fait que relayer ces éléments. L'Aras prend acte que le DDPS pourrait abandonner purement et simplement la Base aérienne ignorant tout ce qui s'est fait durant ces deux dernières années.

La position du Canton du Valais avec le retour à la situation en termes de nuisances et de vols de 2001, celle de la Ville de Sion avec la suppression des vols de jets à réaction, sans l'exclusion des militaires, le tout basé sur le rapport EPFL (Frs 100'000.- investis par le Canton), étaient très claires et laissaient augurer une discussion pleine de bon sens avec les autorités militaires. A notre connaissance, aucun accusé de réception n'a été formulé par le DDPS.

Un retrait progressif des jets à réaction de l'aérodrome militaire de Sion et une refonte des activités de la Base aérienne pouvaient être envisagés. Celle-ci aurait pu se transformer progressivement en centre technique de formation (maintien des places d'apprentissage), de maintenance des avions à moteur et d'hélicoptères, de développement avec les essais de drones, d'écologie sur PC21 et même de mouvements de drones pour la surveillance de l'espace aérien suisse (maintien, voire croissance des places de travail pour la maintenance); elle aurait pu travailler en synergie avec l'aéroport civil qui s'est fortement développé dans le secteur maintenance avec la création de plus 60 postes de travail.

La reprise des séances du groupe de travail, comprenant des représentants des Forces aériennes, du Canton, de la Municipalité et de l'Aras, qui avait été suspendu avec la demande du rapport EPFL, aurait permis de mettre en place agenda et cahier de charges d'un concept de relance de la partie civile, de maintien de la partie militaire et de prise en charge partielle ou totale des différents frais occasionnés par le fonctionnement d'un aéroport.

Le développement de la Ville de Sion - qui vient de recevoir le prix Wakker 2013 - et ses projets de chaires universitaires / Campus et Cours de Gare, le projet d'urbanisation et de mobilité AGGLO SION qui touche le Valais Central et plus de 80'000 habitants, ne permettront plus l'utilisation de l'aérodrome de Sion par des jets militaires à réaction. Le remplacement des 4'400 mouvements actuels, effectués en bonne partie par des Tiger, par un Gripen aussi bruyant que le

En résumé, «sur ces 5 dernières années, cela fait ainsi près de 100 millions de francs que la Confédération a dépensé en Valais pour le fonctionnement de la Base aérienne. D'autre part, le site aéroportuaire englobe au total (civils, militaires, apprentis et employés) environ 320 employés.

Suite à l'info de la RTS, on retiendra en résumé que la Base

aérienne de Sion pourrait être supprimée, et que cela pourrait engendrer des coûts très conséquents pour l'aéroport. Réponse le 24 novembre lors de la conférence des chefs de départements cantonaux des affaires militaires. On entendra enfin (peut-être) la voix de l'Etat du Valais, terriblement discret.

Hervé Lochmatter

FA/18 (si le référendum contre le financement de l'achat des Gripen devait être refusé en 2014), fera exploser le cadastre bruit dans la région sédunoise et provoquera un tollé incroyable parmi la population.

Autre point important à signaler et qui ne sera pas négligeable: la surveillance de l'espace aérien suisse, 24 heures sur 24, votée par le Conseil National, devrait entrer en vigueur durant l'année 2015. Ceci occasionnera des mouvements nocturnes, en plus des nuisances journalières dues aux exercices de combat effectués dans le ciel valaisan.

Les coûts annoncés par les défenseurs de la Base aérienne (Frs 9 Mios par année, dont 2 Mios à charge des collectivités que sont le Canton et la Municipalité) correspondent à une infrastructure militaire hyper-sécurisée, gracieusement mise à disposition de l'aviation civile il est vrai, et ne seraient plus totalement nécessaires avec l'utilisation du GPS testé récemment avec succès par un Airbus A320. Cette nouvelle technique permettrait de réduire les frais de gestion comprenant le contrôle par Skyguide, l'entretien de la piste et des installations à environ Frs 5 Mios. Cette somme est bien modeste comparée à l'attrait économique que représente l'aéroport.

Ces 3 Mios de charges supplémentaires à partager entre le Canton, la Municipalité de Sion et les communes bénéficiaires sont bien modestes en comparaison d'autres engagements financiers annuels pour la collectivité publique:

- Police cantonale pour la sécurité lors des matchs du FC Sion: Frs 1,5 Mios.
- Charges de la Municipalité pour le terrain de football du FC Sion: Frs 2,53 Mios.
- Piscines de Sion: Frs 2 Mios.

La décision qui sera communiquée par le DDPS lors de l'assemblée des représentants des départements cantonaux de la Sécurité le 24 novembre de cette année et la présentation du nouveau plan de stationnement qui verrait la Base aérienne sédunoise être fermée, doit pousser le Canton et la Municipalité à accélérer le processus de prise de décision sur le futur statut de l'aéroport.

Le postulat (5.026) du député PLR Olivier Delaloye accepté en 2009 ouvrirait déjà la voie à la création d'une société d'économie mixte dans laquelle devraient figurer le Canton, la Municipalité de Sion et les communes environnantes (22 d'entre elles avaient refusé la présence du FA/18 dans les zones touristiques lors de la votation en 2008), les stations touristiques, les sociétés exploitantes sises sur l'aéroport de Sion ainsi que des investisseurs privés, proposition effectuée lors de la session du Grand Conseil du 14 juin 2013 par le député PDC Gilles Martin.

L'avenir de la destination VALAIS doit être mis en avant et passer par ce type de décisions et d'investissements qui sont importants pour notre économie et en particulier pour notre tourisme.